

# Comité permanent de la défense nationale

NDDN • NUMÉRO 122 • 1<sup>re</sup> SESSION • 42<sup>e</sup> LÉGISLATURE

## **TÉMOIGNAGES**

Le jeudi 6 décembre 2018

Président

M. Stephen Fuhr

## Comité permanent de la défense nationale

## Le jeudi 6 décembre 2018

#### **●** (1100)

[Traduction]

Le président (M. Stephen Fuhr (Kelowna—Lake Country, Lib.)): Bonjour et bienvenue à tous ce matin au Comité de la défense. J'aimerais accueillir le général Vance, chef d'état-major de la Défense, qui vient au Comité pour nous parler de l'opération IMPACT.

Monsieur, je sais que vous connaissez très bien les procédures du Comité, donc je vais juste vous laisser la parole pour que vous puissiez présenter votre déclaration liminaire.

Général Jonathan Vance (chef d'état-major de la défense, ministère de la Défense nationale): Merci, monsieur le président. Je suis heureux d'être de retour.

Je remercie tous les députés de m'avoir invité à prendre la parole devant vous. Pour commencer, je veux que vous sachiez que je suis vraiment impatient de prendre part à ces séances. Dans le cadre de mon rôle, je crois qu'il est important de pouvoir répondre à vos questions et de vous fournir les renseignements que vous désirez obtenir, dont vous avez besoin et que vous méritez.

Je ferai aujourd'hui le point sur l'opération IMPACT. Même si les activités militaires particulières de cette opération ont évolué au fil du temps, je tiens à vous assurer que le but de l'opération IMPACT demeure clair et inchangé. Nous sommes l'un des 79 membres de la Coalition déterminés à vaincre Daech et à établir les conditions propices à la sécurité et à la stabilité dans la région. Comme vous le savez, Daech a perdu plus de 98 % du territoire qu'il dominait. Ce sont près de 8 millions de personnes qui ont été libérées, et la Coalition a formé et équipé plus de 170 000 membres des forces de sécurité irakiennes.

## [Français]

Cela signifie donc que les efforts déployés par la coalition ont été efficaces. Le contrôle territorial exercé par Daech a considérablement diminué. Les gens retournent chez eux et rebâtissent leur vie.

La coalition entame maintenant une phase de stabilisation. En d'autres mots, on se concentre désormais sur l'apport du soutien au gouvernement irakien pour rétablir, maintenir et mettre en place l'ordre civil et la gouvernance.

Cela dit, le combat n'est pas fini. Il reste encore du travail à accomplir.

## [Traduction]

Daech agit maintenant de façon clandestine. Même s'il est grandement affaibli, on peut présumer que le groupe continuera de perpétrer des attaques à petite échelle et qu'il essaiera de se réorganiser. L'idéologie dominante et l'instabilité qui ont permis son ascension n'ont toujours pas été vaincues. Par conséquent, il ne s'agit

pas d'un environnement sans risque, mais je peux vous assurer que les hommes et les femmes sur le terrain, vos soldats, sont bien entraînés et choisis avec soin pour leur expertise.

#### [Français]

Nous suivons un processus de planification rigoureux, afin d'être certains que nos militaires disposent de l'équipement requis, de soutien nécessaire et des structures de commandement et de contrôle appropriées. Bref, nous veillons à ce qu'ils aient tout ce dont ils ont besoin pour accomplir leurs tâches.

Nos efforts sont passés graduellement de la production d'effets tactiques à la mise en place des conditions favorisant la stabilité et la sécurité dans la région.

#### [Traduction]

À mesure que nous progressons, nous continuerons de faire preuve de souplesse afin de répondre aux besoins changeants de la campagne. Dans les airs, notre ravitailleur Polaris a permis aux partenaires de la Coalition de voler plus longtemps et sur de plus longues distances, améliorant ainsi leur efficacité opérationnelle, tandis que notre aéronef C-130 Hercules a transporté plus de 8 millions de livres de fret.

Dans le Nord de l'Irak, notre personnel déployé est appuyé par trois hélicoptères CH-146 Griffon qui assurent le transport aérien tactique des troupes canadiennes, de l'équipement et des approvisionnements, qui accomplissent la mission de formation, de conseils et d'assistance afin de soutenir les forces de sécurité irakiennes. Aussi, dans le Nord de l'Irak, nous dirigeons une installation médicale de rôle 2 depuis octobre 2016, et nous y avons fourni des soins médicaux et dentaires à plus de 2 500 personnes.

Du côté du renseignement, nous avons une équipe chargée de recueillir, de résumer et d'analyser le renseignement à l'appui de la Coalition. Ces données sont utilisées pour protéger nos forces alliées et planifier les opérations.

Sur le plan régional, nous avons de nombreuses équipes en place qui s'efforcent de renforcer la résilience et de rétablir la sécurité et la stabilité à long terme. Le brigadier-général Rob Delaney dirige l'équipe de liaison ministérielle. Nous avons assumé ce rôle de leadership en 2016 et nous avons travaillé depuis à l'établissement de relations durables avec le gouvernement irakien. Au cours de la dernière année et demie, nous avons aussi accordé une priorité accrue à l'instruction. Ainsi, nos sapeurs de combat offrent de la formation aux forces de sécurité irakiennes sur le dégagement d'itinéraire et la lutte contre les dispositifs explosifs. En septembre dernier, nous avons entamé l'instruction dans l'installation Q-West, située dans le Nord. Nous avons formé jusqu'à présent 500 membres des forces de sécurité irakiennes. Enfin, en Jordanie et au Liban nos équipes d'instruction et d'aide s'affairent à renforcer les capacités militaires de nos partenaires.

J'aimerais maintenant prendre un moment pour clarifier quelques points au sujet de notre mission d'instruction, de conseils et d'aide exécutée par nos Forces d'opérations spéciales. Dans les premiers temps de l'opération IMPACT, les membres de nos Forces d'opérations spéciales ont conclu un partenariat avec les peshmergas kurdes, qui faisaient face à une menace immédiate alors que Daech déferlait sur le Nord de l'Irak. En coordination avec nos partenaires de la Coalition, nous avons déterminé qu'une collaboration avec eux nous permettrait d'obtenir de meilleurs résultats. Ainsi, nos efforts en matière de formation, de conseils et d'assistance ont permis aux forces de sécurité kurdes de perfectionner leurs compétences, de renforcer leurs capacités à se défendre et de créer les conditions idéales en vue de leur participation aux opérations à Mossoul en octobre 2016.

#### **(1105)**

Comme vous le savez, l'été dernier, les forces de sécurité irakiennes ont renversé la situation en reprenant Mossoul. Le Canada a grandement contribué à ce succès, agissant comme conseiller sur le plan tactique.

#### [Français]

Au fil de l'évolution de la campagne, de l'affaiblissement de Daech à la perturbation de leurs efforts en passant par leur contreattaque, nos partenariats ont également évolué.

À l'appui de l'évolution des efforts par l'Irak à Mossoul, nous avons établi un partenariat avec des unités sélectionnées des forces de sécurité irakiennes, qui ont toutes fait l'objet d'une enquête approfondie.

Ces décisions étaient fondées sur les exigences relatives à la campagne de la coalition, en fonction des secteurs où les membres de nos Forces d'opérations spéciales pouvaient apporter leur contribution le plus efficacement possible.

#### [Traduction]

Nous poursuivons cette approche, en travaillant avec des unités irakiennes spécifiques afin d'obtenir les meilleurs résultats possible en matière de maintien de la sécurité.

Maintenant, parlons des prochaines étapes. En plus des autres activités se déroulant dans le cadre de l'opération IMPACT, le Canada dirigera la mission de formation de l'OTAN en Irak. Cette mission n'est pas un remplacement de la Coalition; elle est complémentaire. Notre contribution à la mission de l'OTAN comprend jusqu'à 250 militaires. Bon nombre de Canadiens sont arrivés sur place et sont en train de s'installer, et le début de la mission est prévu pour le début de la nouvelle année. Cette mission est dirigée par le major-général Dany Fortin, qui a ces derniers temps commandé la première division canadienne, et j'ai une grande confiance en son leadership.

La mission de l'OTAN contribuera à la formation des forces de sécurité irakiennes et aidera l'Irak à bâtir une structure de sécurité nationale et de défense plus efficace. Nous utilisons une approche de formation des formateurs afin de créer un changement durable, particulièrement dans les établissements d'enseignement et de formation du pays. Avec nos alliés, nous aiderons nos partenaires irakiens à parfaire leurs compétences dans des domaines clés comme la neutralisation des bombes, la médecine de combat militaire et la logistique, et nous mettrons l'accent sur le droit des conflits armés.

En conclusion, les Forces armées canadiennes continueront de contribuer aux efforts de l'OTAN et de la Coalition dans la région dans le cadre de l'opération IMPACT. Ces efforts sont bien coordonnés et se complètent. Il s'agit d'un problème complexe qui ne peut pas être réglé uniquement au moyen de la force militaire. Nos efforts s'inscrivent dans le cadre d'une plus vaste stratégie du gouvernement du Canada qui comprend une aide humanitaire, une aide au développement ainsi qu'une réforme du secteur politique et de la sécurité.

Au fur et à mesure que les conditions en Irak et dans la région évoluent, je continuerai de collaborer avec le ministre, le sousministre ainsi qu'avec nos alliés et nos partenaires afin d'élaborer, d'exécuter et d'évaluer nos plans. Et pendant ce temps, nos militaires en déploiement, hommes et femmes, font ce qu'ils font le mieux: ils font preuve de professionnalisme, de leadership et d'excellence opérationnelle dans les zones d'opération difficiles.

Merci, monsieur le président.

[Français]

Je vous remercie.

[Traduction]

Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup, général.

J'aimerais juste rappeler à tout le monde à la table que si vous me voyez agiter ce papier, je vous prierais de conclure dans les 30 secondes afin de faciliter une fin harmonieuse et que l'on puisse passer à la prochaine question.

Je vais donner la parole au député Gerretsen pour la première question.

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci, général, d'être ici aujourd'hui pour faire le point sur l'opération IMPACT.

Je sais que vous avez déjà effleuré, dans votre déclaration liminaire, certains des domaines auxquels nous participons. Pourriez-vous parler de certaines des forces particulières des militaires canadiens et de certains des domaines dans lesquels ils dirigent la mission?

**Gén Jonathan Vance:** Certainement. Je vais commencer par la mission de l'OTAN. Nous avons mis en place un major-général d'expérience à deux étoiles pour préparer et exécuter la première année de la mission. C'est une chose complexe pour la première rotation. Il fait preuve d'un grand leadership, tout comme les Canadiens qui participent à la protection des Forces, le soutien aérien de cette mission, ainsi que les responsables de l'instruction.

Je crois que nos Forces d'opérations spéciales font preuve d'une puissance particulière, au cours de la transition entre les peshmergas et de nouveaux partenaires des forces de sécurité irakiennes, en misant sur l'instruction et en leur fournissant des conseils dans le cadre de l'exécution des opérations afin de maintenir la sécurité dans la région et l'environnement de Mossoul.

#### • (1110)

**M. Mark Gerretsen:** Le Canada a-t-il bonne réputation pour ce qui est de sa capacité de former et de conseiller?

Gén Jonathan Vance: Oui.

M. Mark Gerretsen: D'accord.

**Gén Jonathan Vance:** Je ne peux pas oublier l'installation médicale. Nous avons des médecins et des techniciens fantastiques, et, comme vous avez pu voir les chiffres, vous savez qu'on a répondu à plus de 2 500 personnes ayant des problèmes médicaux et dentaires. Ils ont fait un travail fantastique.

M. Mark Gerretsen: La Coalition s'est engagée à s'attaquer à l'infrastructure financière et économique de Daech, à prévenir le flux de combattants terroristes étrangers entre les frontières, à soutenir la stabilisation, à restaurer les services publics centraux dans des régions libérées par Daech, ainsi qu'à contrer la propagande. Pourriez-vous préciser quelle est la contribution des Forces canadiennes dans le cadre de ces rôles et nous fournir quelques exemples quant à leur influence?

Gén Jonathan Vance: Nous participons surtout aux opérations tactiques sur le terrain, qui se concentrent fortement sur le maintien de la sécurité et le renforcement de la capacité des forces de sécurité irakiennes.

Au besoin, nous participons, avec nos partenaires du Groupe des cinq et dans le cadre des efforts élargis de la Coalition, à l'échange de renseignements qui pourraient avoir des répercussions afin de recueillir du renseignement. Dans le cadre de ce processus, il se peut et il est arrivé que des combattants étrangers et leurs mouvements soient repérés.

#### M. Mark Gerretsen: Merci.

Pour changer un peu de sujet, je viens d'une circonscription où se trouve une base militaire, et beaucoup de stress est imposé non seulement à ceux qui sont déployés, mais aussi à leur famille, et en particulier, lorsqu'ils sont déployés. Certaines des ressources qui travaillent extrêmement bien sont les Centres de ressources pour les familles des militaires. Nous avons un de ces centres à la Base des Forces canadiennes Kingston.

Pourriez-vous nous renseigner un peu sur l'initiative Canada Sans Faille et sur la façon dont nous soutenons nos familles pendant que leurs proches sont déployés au moyen de ces diverses ressources que nous possédons?

Gén Jonathan Vance: C'est une excellente question, monsieur.

Pour commencer, je dirai que plus que je travaille au sein des Forces, plus je me rends compte que nos familles sont non seulement la force derrière l'uniforme, mais elles font aussi partie intégrante de notre capacité opérationnelle, à bien des égards. On ne peut mener des opérations ou en concevoir sans avoir la certitude que le membre est soutenu et stable, et que la famille est en mesure de continuer de fonctionner.

L'initiative Canada Sans Faille est fonction d'une plus grande initiative que nous avons appelée « base des Forces canadiennes Canada », où il est clair pour moi et les cadres supérieurs des forces armées, que nous avons déjà entièrement imaginé notre armée de manière à ce qu'elle se trouve auprès de familles à revenu unique qui prospéraient et vivaient sur les bases, surtout au moyen de subventions et où votre force policière, votre école, votre station d'essence et votre centre commercial se situaient tous, en quelque sorte, à l'intérieur du périmètre de votre base. Des décisions ont été prises il y a un certain temps pour toutes sortes de très bonnes raisons afin que les Forces soient moins isolées — car nous étions isolés de la société à l'époque, je crois — et qu'elles soient plus présentes dans les collectivités. Nous le sommes, et c'est une bonne chose. Nous profitons de tout ce que les collectivités canadiennes ont à offrir.

Néanmoins, ce qui n'a pas changé, c'est le mode de vie mobile des militaires, qui bougent d'une base à l'autre, partout dans le monde ou au Canada. Même s'il est agréable de vivre dans des collectivités de tout le pays, il est difficile de ramasser ses pénates et de déménager, quand notre économie et notre mode de vie exigent maintenant deux revenus pour pouvoir élever correctement sa famille et qu'il n'est pas facile d'obtenir l'accès à un médecin ou à l'éducation préscolaire dont vos enfants ont particulièrement besoin, surtout lorsque vous êtes

transféré d'un système scolaire à l'autre. Votre chèque de paye est aussi un écueil. Vous vous déplacez entre différentes tranches d'imposition ou différents régimes d'imposition et ainsi de suite.

Tout cela contribue à une existence inégale pour les familles de militaires. Cela ajoute un stress à des choses que même les meilleurs Centres de ressources pour les familles des militaires ne peuvent régler. Nous investissons dans ces CRFM, nous en avons désespérément besoin et nous voulons continuer d'améliorer et de renforcer leur travail.

J'aimerais juste conclure. L'idée de l'approche de Canada Sans Faille et de la base des Forces canadiennes au Canada est de trouver des façons de rendre cette expérience — lorsque nous devons déménager — tant le déménagement lui-même que l'expérience d'arriver quelque part, beaucoup moins stressante.

• (1115)

M. Mark Gerretsen: Je vous remercie de ce que vous avez dit. C'est quelque chose que je vous ai demandé à vous, ainsi qu'à d'autres qui ont comparu devant le Comité, et je continuerai de le demander. Je sais assurément qu'à Kingston, si vous retournez 30 ans en arrière, tous nos militaires vivaient dans un secteur particulier de la ville. Maintenant, ils sont tout à fait intégrés à la collectivité. Des militaires sont des entraîneurs d'équipes sportives d'enfants. Ils sont vraiment intégrés directement dans la collectivité, tandis que ce n'était pas le cas auparavant. Je suis heureux de voir que nous examinons cette situation. J'espère que nous pourrons continuer de réaliser des progrès pour poursuivre notre travail sur certaines des choses que vous avez désignées comme étant des difficultés pour nos familles de militaires.

Gén Jonathan Vance: Si le président me permet de le dire, l'idée de vivre au sein de ces collectivités et auprès de nos voisins est fantastique — les enfants jouent au hockey et font des sports avec d'autres enfants qui ne sont pas tous nécessairement des militaires — mais le mode de vie mobile et les exigences du service n'ont pas changé. Nous avons changé notre mode de vie, mais nous n'avons pas vraiment changé les éléments de stress. Ce que nous devons faire, c'est examiner ces éléments de stress. À mon avis, c'est un danger clair et présent pour le moral des forces armées, si nous n'y réagissons pas.

Le président: Merci, général.

Monsieur Bezan.

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, général Vance, de vous joindre à nous aujourd'hui et de nous présenter un exposé en temps très opportun, compte tenu de tout ce qui se passe au lac Meech avec les ministres de la Défense des pays de la Coalition qui discutent de l'avenir de l'opération IMPACT.

D'abord et avant tout, j'aimerais vous remercier de votre leadership dans les Forces armées canadiennes. Je vous prie de bien vouloir transmettre nos remerciements et notre gratitude à chaque membre des Forces armées canadiennes, et pas seulement à ceux qui participent à l'opération IMPACT, mais aussi à ceux qui participent à des missions de partout dans le monde et qui exécutent des opérations quotidiennes, juste ici, qui nous gardent en sécurité. Veuillez, s'il vous plaît, leur souhaiter une nouvelle année en sécurité et, bien sûr, un très joyeux Noël et une joyeuse Hanoukka.

Gén Jonathan Vance: Merci, monsieur.

M. James Bezan: Vous parlez d'un total de 250 militaires pour la mission de l'OTAN. Cela comprend-t-il tous les membres canadiens des forces armées qui participent à l'opération IMPACT, y compris la Force opérationnelle aérienne au Koweït?

**Gén Jonathan Vance:** Ils ne sont pas compris, monsieur. La mission de l'OTAN...

**M. James Bezan:** Quel serait le nombre total de Canadiens qui participent à l'opération IMPACT et à la mission de l'OTAN?

**Gén Jonathan Vance:** Monsieur, selon les autorisations, il peut y avoir jusqu'à 850 personnes.

M. James Bezan: C'est ce que je croyais.

Vous avez parlé de la Force opérationnelle aérienne dans le contexte des Hercules, des hélicoptères Griffon, des capacités de ravitaillement ainsi que de la fourniture de matériel à tout le monde sur le terrain.

Bien sûr, durant la première action militaire du gouvernement libéral, quand il est arrivé au pouvoir, Justin Trudeau a retiré tous nos CF-18 de la lutte contre le groupe État islamique. Puis, il a réduit le nombre de nos aéronefs de surveillance de 50 % en ramenant un des aéronefs Aurora à la maison.

Vous ne le mentionnez pas ici, mais l'autre Aurora est-il toujours dans le théâtre d'opérations ou a-t-il été ramené à la maison également?

Gén Jonathan Vance: Il a été ramené à la maison.

M. James Bezan: Quand cela s'est-il fait?

Gén Jonathan Vance: Cela s'est fait l'an dernier. Nous l'avons

M. James Bezan: Je n'étais pas au courant. Je croyais que cet Aurora se trouvait toujours là-bas.

**Gén Jonathan Vance:** Nous avons remplacé ces deux aéronefs par les deux Hercules CC-130J à la demande de la Coalition.

M. James Bezan: La Coalition elle-même l'a-t-elle accepté? A-t-elle dû remplacer cette capacité de surveillance aérienne par des aéronefs d'autres États?

Gén Jonathan Vance: En effet, la mise sur pied de la force pour la Coalition est un effort itératif constant qui doit évoluer suivant la nature des opérations sur le terrain. Lorsque nous avons retiré ces aéronefs, l'exigence liée au ciblage délibéré n'existait plus en ce qui concerne la nécessité de ces avions. Le ciblage délibéré qui exigeait un long cycle de collecte était moins essentiel à l'époque. La capacité de déplacer des militaires, de l'équipement et du matériel dans le théâtre d'opérations avec nos Hercules est devenu une exigence plus importante, donc nous l'avons fait en consultant la Coalition et avec son plein accord.

M. James Bezan: D'autres partenaires de la Coalition continuent de maintenir des chasseurs et des bombardiers dans la région. Sontils toujours déployés en Irak en particulier ou sont-ils juste utilisés en ce moment dans la région de la Syrie?

**Gén Jonathan Vance:** Des actifs demeurent à la disposition du commandement de la Coalition, pour être utilisés en Irak et en Syrie. Je ne peux pas vous dire aujourd'hui quel est leur taux d'utilisation, mais celui-ci a beaucoup diminué depuis la transition.

**●** (1120)

M. James Bezan: Vous avez dit que, lorsque nous sommes allés dans la région pour la première fois, nous avons presque exclusivement travaillé avec les peshmergas kurdes. Le gouvernement régional du Kurdistan a dit que nos ressources aériennes, y

compris nos CF-18, sauvaient des vies et qu'il était toujours reconnaissant du travail que nous faisions pour former les peshmergas dans leur résistance devant le groupe État islamique. Ils ont joué un rôle essentiel dans la libération de Mossoul.

Pouvez-vous nous dire ce que nous faisons aujourd'hui avec les peshmergas, le cas échéant?

**Gén Jonathan Vance:** Nous ne faisons plus de mission de formation, de conseils et d'assistance avec les peshmergas. Nous effectuons des opérations de sécurité avec les forces kurdes dans la région définie comme le Kurdistan.

**M. James Bezan:** Y a-t-il des partenaires de la Coalition qui aident les peshmergas ou sont-ils laissés à eux-mêmes?

Gén Jonathan Vance: Oui, il y en a.M. James Bezan: Ils reçoivent de l'aide?Gén Jonathan Vance: Oui, monsieur.

**M. James Bezan:** Nous allons fournir aux peshmergas une cache d'armes meurtrières, qui ne devaient être fournies qu'après le référendum sur leur propre déclaration d'indépendance. Selon ce que je comprends, d'après une question inscrite au *Feuilleton*, ces armes sont entreposées en Jordanie et à Montréal.

Quel est votre plan relativement à cette cache d'armes? Serontelles données à quelqu'un d'autre — comme à l'Ukraine — ou serontelles utilisées par les Forces armées canadiennes elles-mêmes?

Gén Jonathan Vance: Elles ne seront pas utilisées par les Forces armées canadiennes. Il n'y a eu aucune décision ni aucun conseil militaire de ma part quant au lieu où ces armes devraient finir par se retrouver. Je crois que notre capacité et notre doctrine, je dirais, supposent que, quand nous participons à un conflit et qu'il est approprié de transférer une aide létale... nous ne faisons pas vraiment la distinction entre l'aide létale et l'aide non létale au Canada. Pour vous dire la vérité, c'est un genre d'américanisme. Toutefois, cette assistance fournie à toute force partenaire demeure possible. Nous ne prévoyons pas le faire avec qui que ce soit pour le moment.

M. James Bezan: Vous avez mentionné brièvement que nous avons des Forces d'opérations spéciales sur le terrain. Pourriez-vous parler de façon plus détaillée de leur rôle précis sur le terrain? Je sais qu'elles sont responsables de former, d'aider et d'accompagner les forces de sécurité, en plus de leur donner des conseils. Fournissent-elles également cette capacité en matière de sécurité étroite pour nos autres troupes à l'hôpital du rôle 2, par exemple, au siège de l'OTAN ou à la mission de l'OTAN à Bagdad?

**Gén Jonathan Vance:** Non, elles ne fournissent pas de sécurité armée, autrement que de se protéger elles-mêmes lorsqu'elles se déplacent. Il n'y a pas de rôle de protection indépendant des forces, mis à part ce que tout le monde fait tout le temps pour se défendre.

Je ne peux pas en parler en détail, monsieur, mais elles exécutent des opérations pour soutenir et aider les forces de sécurité irakiennes afin de s'assurer que toute poche du groupe État islamique ou de Daech ne réapparaisse pas. C'est le lien entre le renseignement et l'activité. Puis, au besoin, si les forces de sécurité irakiennes doivent agir, que ce soit pour mener une opération de détention, pour saisir ou arrêter une personne ou pour attaquer, elles sont soutenues en ce qui concerne la planification de ces opérations.

M. James Bezan: Merci.Le président: Merci.Madame Blaney.

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): D'abord, merci beaucoup d'être ici avec nous aujourd'hui.

J'aimerais renchérir sur ce que mon collègue a dit par rapport au fait de souhaiter tout ce qu'il y a de mieux à nos membres. J'aimerais aussi ajouter que nous sommes incroyablement fiers et que nous les remercions, pas seulement eux, mais aussi leur famille, du sacrifice qu'ils font pour leur travail.

J'aimerais aussi dire que je suis reconnaissante de ce que vous avez mentionné dans la dernière partie de votre rapport, soit que nos hommes et nos femmes déployés font ce qu'ils font le mieux: ils font preuve de professionnalisme, de leadership et d'excellence opérationnelle dans les zones d'opération difficiles.

Je sais, dans le cadre de mon travail auprès de l'Association parlementaire canadienne de l'OTAN, que chaque pays ne tarit pas d'éloges à l'égard des hommes et des femmes en uniforme du Canada. Je crois juste que nous devrions en être tous incroyablement fiers au pays.

En tant que personne, ayant l'honneur de représenter la 19<sup>e</sup> Escadre de la BFC Comox, j'ai aussi aimé vous entendre mentionner, dans votre rapport, le travail incroyable réalisé par les Forces aériennes canadiennes dans le contexte de l'opération IMPACT. En tant que députée qui représente non seulement la base, mais de nombreux vétérans qui prennent leur retraite dans la région de Comox, je reçois certainement beaucoup d'appels et de questions au sujet du travail qui est fait, et je suis donc reconnaissante de vous voir ici aujourd'hui.

Dans votre rapport, vous avez dit que Daech a perdu plus de 98 % du territoire qu'il dominait. Je sais que certains Canadiens croient fermement que la raison pour laquelle les troupes canadiennes étaient là-bas, c'était pour faire ce travail. Ils me demandent pourquoi nous sommes encore là-bas. Je crois que vous en avez parlé un peu dans ce rapport, mais pourriez-vous nous expliquer un peu plus ce qui s'est passé récemment?

#### • (1125)

#### Gén Jonathan Vance: Merci de poser la question.

C'est important, et je crois que de nombreuses personnes reconnaîtraient la difficulté liée au fait d'aller gagner les batailles et la guerre cinétique et d'assurer la paix. Je crois que l'Occident a été un peu critiqué par rapport à différentes opérations, où nous nous retrouvons maintenant dans cette position inconfortable entre le fait d'avoir remporté la bataille militaire claire — ou de l'avoir remportée haut la main... Ce n'est pas complètement gagné à ce moment-ci. Comment établissez-vous au mieux les conditions d'une résolution pacifique lorsque les motifs qui sous-tendent la bataille en premier lieu ont beaucoup à voir avec ce qui se passe dans la société, dans le gouvernement et ainsi de suite?

L'armée a un rôle à jouer pour ce qui est d'établir les conditions, de sorte qu'une gouvernance efficace et légitime puisse réapparaître, et de réformer le secteur de sécurité de façon telle qu'il est crédible aux yeux des gens et qu'il sert d'instrument utile au gouvernement, sur le plan de la défense de son territoire.

Si la question est « Pourquoi sommes-nous toujours là-bas? » ou « Que devrions-nous faire dans l'avenir? », je résumerais la réponse à ceci: nous avons tiré des leçons d'un certain nombre de conflits, y compris en Irak. Ayant remporté une partie de la bataille, on ne peut facilement s'éloigner sans avoir assuré la paix et la sécurité à long terme, ce pour quoi il existe un rôle militaire, mais pas un rôle militaire exclusif.

Je soupçonne que de nombreuses personnes ont l'impression que nous nous retrouvons dans cette position inconfortable entre l'arbre et l'écorce, puisque nous travaillons maintenant avec le gouvernement irakien. Il est en période électorale. Toutes sortes de choses sociales, politiques et économiques doivent se produire dans ce pays pour former le tissu de la société. Nous restons là pour soutenir les gens, tandis qu'ils essaient de rebâtir leur secteur de la défense et de la sécurité. Nous fournissons aussi une certaine sécurité. C'est vraiment ainsi que les choses se concrétisent.

Si je peux me permettre, nous devons être prêts à subir des revers. Les méchants obtiennent toujours un vote, et il n'y a donc pas un élément ici... ce n'est pas complètement terminé. Je crois que de nombreuses personnes sont habituées à la nature de la guerre telle qu'elle était dans le passé. C'était terminé, une trêve était déclarée, ou quelqu'un rendait les armes. Puis, un processus politique se déroulait, de nouveaux gouvernements apparaissaient, et tout était défini

Nous n'avons pas affaire à ce genre de conflit. Par conséquent, nous devons avoir des réponses différentes de ce à quoi nous sommes peut-être habitués en ce qui concerne la façon d'assurer la paix.

**Mme Rachel Blaney:** Vous avez dit dans votre rapport qu'il y a plusieurs équipes qui s'efforcent de renforcer la résilience et d'assurer la sécurité et la stabilité à long terme. C'est essentiellement ce dont vous venez tout juste de parler.

Pouvez-vous nous fournir un peu plus de renseignements sur la façon dont tout ça se passe concrètement sur le terrain?

**Gén Jonathan Vance:** C'est un effort pangouvernemental. Pour rendre justice au processus, je dirai simplement que les autres autorités au Canada et à l'échelle internationale et qui ne se limitent pas à la composante militaire sont mises à contribution lorsque nous finançons des activités qui visent à rétablir des quartiers et à prodiguer des soins aux gens déplacés.

Nous avons des policiers sur le terrain — des membres de la GRC et d'autres corps policiers — afin d'aider les gens à rétablir un service de police efficace. N'oubliez pas que ce pays a été ravagé.

Il y a aussi là-bas une mission diplomatique qui poursuit son travail d'extension.

La composante militaire est de nature très pragmatique: s'assurer que les gens possèdent de bonnes compétences en déminage et en retrait de dispositifs explosifs et d'autres restes d'explosifs de guerre, de façon à ce que, à mesure que les familles retournent chez elles, leurs propres forces de sécurité sont là pour les aider à rétablir un certain niveau de sécurité.

On fait tout en notre pouvoir pour fournir le meilleur soutien possible et leur permettre de rétablir un certain niveau de professionnalisme. Les autorités ont dû composer avec une urgence, alors elles ont recruté et formé des personnes rapidement, et elles ont fait de leur mieux pour lutter contre un ennemi de leur État. Ces gens doivent maintenant reconstruire leur État, y compris les institutions que nous tenons pour acquises. Ils s'efforcent de mettre en place des forces armées professionnelles, loyales, bien formées et prêtes à obéir aux ordres du gouvernement.

Ils ont accru leur niveau de professionnalisme, renforcé leurs capacités; ils ont fait du très bon travail pour composer avec un danger clair et présent: la menace de Daech. Ils veulent maintenant entreprendre un processus de professionnalisation et rétablir la paix en misant sur des forces armées crédibles.

J'ai vu le drapeau blanc.

#### **●** (1130)

Mme Rachel Blaney: C'est bien. Merci beaucoup.

Le président: Je ne me rends pas.

Merci, général.

Je vais maintenant donner la parole à M. Robillard.

[Français]

## M. Yves Robillard (Marc-Aurèle-Fortin, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie le général Vance de son excellent témoignage dans les deux langues officielles.

Je profite de l'occasion pour souhaiter un joyeux Noël et une bonne année à tous nos membres des forces armées et à leur famille.

Le 3 octobre dernier, le président irakien élu plus tôt dans l'année a nommé Adel Abdel-Mehdi au poste de premier ministre. Ce dernier est d'ailleurs le ministre de la Défense et de l'Intérieur par intérim.

Considérant que le Parlement irakien semble plus divisé que jamais, pouvez-vous dresser un portrait général sur la relation qu'entretient le Canada avec le nouveau premier ministre irakien et nous dire comment cela influence la relation entre nos Forces armées canadiennes et les Forces irakiennes?

Gén Jonathan Vance: Je vous remercie de votre question, monsieur Robillard.

Je vais répondre en anglais, afin d'être complètement à l'aise. [*Traduction*]

Selon moi, la relation prend forme. C'est un tout nouveau gouvernement. Les gens s'efforcent encore de mettre en place leurs plans quant à la façon dont ils veulent procéder à l'avenir.

Le Parlement irakien a un peu changé de visage du point de vue de sa représentativité, politique et autre.

Tout ce que je peux vous dire, c'est que le gouvernement irakien a dit clairement qu'il accueillait favorablement un soutien continu de la coalition, tout en reconnaissant qu'un tel soutien était nécessaire. Les représentants ont été particulièrement... Ils ont dit précisément qu'ils accueillaient favorablement la mission de l'OTAN et le fait qu'elle était dirigée par un Canadien.

[Français]

## M. Yves Robillard: Merci.

Puisque vous êtes ici pour parler d'opérations, nous avons vu le week-end dernier que les Forces armées canadiennes étaient toujours prêtes à aider les autorités civiles en cas de besoin par le biais de l'opération Lentus. Nous savons que cela a beaucoup compté pour les gens des Îles-de-la-Madeleine. Pouvez-vous nous en dire plus sur l'état de préparation et la capacité de nos Forces à répondre à de telles urgences? Comment vous adaptez-vous aux changements de circonstances, des inondations aux feux de forêt en passant par les tempêtes de neige?

**Gén Jonathan Vance:** Je vous remercie encore une fois de votre question.

[Traduction]

Je dois vous dire, monsieur, que je suis très fier de notre intervention, ici, et je le suis chaque fois que nous intervenons pour soutenir les Canadiens. Je l'ai dit dans le passé et je le dirai encore: tous les membres des forces armées aiment soutenir les Canadiens en premier lieu. C'est vraiment une source de fierté de pouvoir être là, lorsque les Canadiens sont en difficulté et qu'on nous demande notre aide.

Nous avons beaucoup appris au fil des ans sur la façon dont on peut accélérer le processus, alors nous avons une bonne liaison, dans ce cas-ci avec le gouvernement du Québec. En outre, nous faisons de l'excellent travail quand, par l'intermédiaire du Centre des opérations, de l'échelon provincial jusqu'au niveau ministériel, lorsque je reçois l'ordre d'intervenir — parce que je ne peux pas agir au Canada sans un tel ordre — et en soutien aux autres ministères gouvernementaux, nous intervenons.

Dans ce cas-ci, nous avons utilisé des Hercules et des troupes pour soutenir non seulement les déplacements d'Hydro-Québec et d'autres travailleurs sur l'île, mais aussi, ce qui est important, pour vérifier le bien-être des gens en soutien aux policiers, non pas dans un rôle d'application de la loi, mais simplement afin de s'assurer que tout le monde allait bien. D'après ce que j'en sais, il s'est écoulé 24 heures ou moins du moment où on nous a demandé d'y réfléchir au moment où nous sommes partis et avons commencé à faire le travail.

Je dirais que l'incidence de choses comme les changements climatiques ou la présence de catastrophes naturelles ont fait en sorte qu'il est certainement très clair pour moi... Vous m'avez demandé dans quelle mesure nous sommes prêts à intervenir. Nous maintenons une structure des forces. Nous maintenons une partie des forces armées en état de préparation, et, dans certains cas, à un très haut niveau de préparation, de façon à pouvoir intervenir pour aider des Canadiens dans le besoin. Nous avons un processus qui nous permet de prévoir la saison des feux de forêt, la saison des inondations et des augmentations du nombre d'interventions de recherche et de sauvetage selon les moments où les gens sont sur l'eau ou sur le territoire. Nous pouvons alors intervenir plus rapidement.

Cependant, il ne s'agit plus de rares occurrences. C'est quasiment la routine pour nous, maintenant. Si je ne m'abuse, au cours des trois dernières années, nous avons procédé à des déploiements pour soutenir les provinces dans le cadre d'activités de lutte contre les feux de forêt et de gestion des inondations. Ces situations sont en train de devenir la routine, ce qui n'était pas le cas dans le passé. C'est quelque chose dont nous tenons compte au moment d'établir la structure des forces et l'emploi dans les réserves. J'ai demandé qu'on mette au point de nouvelles façons de s'assurer que les réserves sont beaucoup plus capables et prêtes en ce qui concerne l'intervention initiale, parce qu'elles sont présentes à ces endroits.

**•** (1135)

[Français]

#### M. Yves Robillard: Merci.

À titre de députés, nous entendons souvent parler des difficultés de vivre dans une famille militaire. Nous entendons dire et savons que les déploiements et tous les déplacements dans le pays constituent un défi. Nous avons posé cette question au sous-ministre, mais nous devrions également entendre votre point de vue.

Pouvez-vous nous mettre au courant de l'initiative Canada sans faille? Qu'a-t-on fait en ce qui concerne les Centres de ressources pour les familles de militaires et la politique de réinstallation?

[Traduction]

**Gén Jonathan Vance:** Merci de la question, monsieur. Je crois avoir déjà répondu à cette question, mais je serai heureux d'y répondre à nouveau. Je vais fournir une réponse abrégée.

Je tiens à souligner que vivre dans une famille militaire est aussi quelque chose de merveilleux. J'ai grandi dans une famille militaire. Là où il est clair, selon moi, que la nature de la vie actuelle au Canada pour des membres des forces armées, qui sont extrêmement mobiles, peut être difficile, c'est lorsqu'on pense à des choses comme les très grandes variations du prix des résidences, les différents taux d'imposition, les différents rythmes des opérations et les différences liées aux systèmes scolaires.

Je dirais que nous essayons d'améliorer cette situation. [Français]

#### M. Yves Robillard: Merci beaucoup.

[Traduction]

Le président: Nous allons maintenant passer à une ronde de cinq minutes.

La première intervention de cinq minutes revient à M. Fisher.

M. Darren Fisher (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Général, je suis très heureux de vous revoir après vous avoir rencontré au forum sur la sécurité à Halifax il y a deux ou trois semaines.

Lorsque le sous-ministre a comparu devant le Comité dans le cadre de l'étude du Budget supplémentaire des dépenses, on a beaucoup parlé du vol d'Équipe Canada et de l'équipe des affaires publiques du ministère de la Défense nationale. Durant la réunion en question, le sous-ministre a eu l'occasion de réagir à des commentaires qui avaient été formulés à ce sujet, ici même, au Comité.

Puisque vous êtes ici aujourd'hui, je me demande si vous accepteriez de formuler des commentaires sur la transparence et sur Équipe Canada.

Gén Jonathan Vance: J'en serais ravi. Merci de la question.

J'ai fourni des directives sous forme d'orientation écrite et verbale à mes commandants — et mes demandes ont été transmises aux échelons inférieurs des forces — afin qu'on tente d'être transparent et de mettre l'accent sur la transparence; lorsqu'il y a un doute, il faut être transparent et communiquer. J'ai encouragé mes commandants supérieurs — et je donne l'exemple à cet égard — d'essayer de s'assurer que nous répondons aux questions et que nous le faisons avec intégrité et crédibilité.

En ce qui concerne Équipe Canada, la première tâche de la chaîne de commandement consistait à répondre aux besoins et à s'occuper de la personne touchée. Dans le cadre de consultations avec la personne touchée, on a opté pour un plan d'action. Avec le recul, il y avait un autre plan d'action, mais, malgré tout, nous avons choisi un plan d'action pour nous assurer que notre travail relativement à l'opération HONOUR, consistait premièrement à prendre soin de la victime. C'est une décision qui a été prise en consultation avec la victime. Des décisions ont été prises, et j'en ai été informé.

Par la suite, une enquête a été enclenchée. Cette enquête a été interrompue lorsque la police, le SNE, a commencé une enquête. Cette enquête, lorsqu'elle s'est terminée et que des accusations ont été portées, nous a permis de recommencer l'enquête administrative menée par l'ARC. Cette enquête a été réalisée. J'ai lu le rapport. Le rapport n'a pas répondu à toutes mes questions. J'ai lancé une enquête sommaire détaillée plus officielle dirigée par deux contreamiraux à deux étoiles de l'extérieur de la Force aérienne.

Cette enquête, qui est appelée une enquête sommaire, a été réalisée. J'ai lu le rapport. J'avais encore des questions. J'ai renvoyé le rapport afin qu'on réponde à plus de questions. On a donné suite à ma demande. Lorsque j'ai fini ce processus, j'ai rendu tous ces

rapports, y compris ma lettre finale, accessibles aux médias. J'ai agi le plus rapidement possible, de façon proactive, afin que ceux qui affichaient un intérêt et ceux qui couvraient cette histoire puissent comprendre que notre objectif était, premièrement, de prendre soin de la victime, deuxièmement, de découvrir ce qui est arrivé, et, troisièmement, de veiller à ce que ça ne se reproduise plus jamais. C'est ma responsabilité. Je dois m'assurer que ça ne se reproduira plus jamais.

Lorsqu'on répond aux questions durant une enquête, on répond véridiquement, autant que nous sachions, mais tant que l'enquête n'est pas terminée, je ne sais pas tout ce qu'il en ressortira. Nous sommes plus lents que les médias, parce que je ne peux pas me lancer dans des conjectures. Je dois m'en tenir aux faits. Une fois que les enquêtes ont été terminées, tout comme l'enquête sommaire, j'ai agi de façon proactive afin de rendre toute l'information accessible. Ce qui est encore plus important, c'est que j'ai donné des directives aux forces armées afin qu'une telle situation ne se reproduise plus jamais. Je suis responsable de ça, et j'en prends l'entière responsabilité. Mon travail à l'avenir sera de m'assurer que ça ne se reproduise plus.

Parallèlement, il y a un autre processus, un processus juridique, qui est en cours et qui fait intervenir la victime alléguée et l'agresseur. C'est un processus qui suivra son cours et auquel je ne participe absolument pas.

J'estime avoir été aussi transparent... Je crois à la transparence dans ce dossier. Je veux que les gens comprennent ce qui s'est passé, et j'ai offert tous les renseignements disponibles possibles.

Pour ce qui est des coûts, les coûts ont été communiqués au fur et à mesure, à mesure que nous les connaissions en fait. Je crois que nous avons tiré des leçons dans le cadre de ce processus sur la façon de mieux faire les choses. Encore une fois, on en revient selon moi même à nos procédures et à ce que nous incluons dans les coûts, y compris leur communication complète. Nous devons être prêts à le faire plus rapidement et plus facilement.

À aucun moment on n'a pris une décision ou prodigué un conseil visant à tromper délibérément quelqu'un. Nous avons fourni l'information que nous avions, et si ce n'était pas assez bon et que nous avons appris d'autres choses par la suite, nous avons fourni cette information aussi. Nous n'avons jamais essayé délibérément de tromper les médias.

**●** (1140)

M. Darren Fisher: Merci, monsieur le général.

Je crois qu'il me reste une minute.

Le président: Il vous reste 20 secondes pour une question et une réponse

M. Darren Fisher: Ce ne sera pas possible, monsieur le président.

Le président: D'accord. Il restera peut-être un peu de temps à la fin.

Je vais maintenant céder la parole à Mme Gallant.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Merci, monsieur le président. Par votre intermédiaire, je remercie le général d'être venu.

Général, j'imagine que c'est un cadeau de Noël avant l'heure, parce qu'on ne vous a pas vu en trois ans...

Gén Jonathan Vance: L'année dernière...

**Mme Cheryl Gallant:** ... pour l'opération IMPACT. Nous demandons une séance d'information technique depuis tout ce temps, alors merci.

Nos troupes sont actuellement sur le terrain, en Irak, dans le cadre de la mission de formation de l'OTAN des forces irakiennes. Ce n'est pas la première fois que les forces irakiennes sont formées par les puissances occidentales pour maintenir la paix et la sécurité dans leur pays, mais, malgré toute la formation que ces forces ont reçue des Américains et des forces britanniques, elles ont été incapables d'empêcher l'EI de prendre le contrôle d'importantes régions du pays.

De quelle façon peut-on être sûr que nos efforts de formation seront couronnés de succès cette fois-ci?

Gén Jonathan Vance: C'est une excellente question.

Je crois que l'enjeu de la certitude en est un qui nous échappe, lorsqu'il n'est pas vraiment question de l'aspect de la formation. Je peux être très sûr lorsqu'il est question de former des personnes afin d'en faire de bons soldats et de les intégrer dans des pelotons, des compagnies, des escadrons et des régiments, de m'assurer qu'ils se comportent bien.

Si vous faites partie de forces armées qui ont été bien formées, mais qui restent sous le contrôle du gouvernement ou qui oeuvrent dans un pays qui n'a pas encore réglé ses problèmes de schisme sociétaux ou les défis sur son territoire liés à la façon dont le pays doit être géré, alors même les meilleurs militaires échoueront. Pour dire les choses comme elles sont, ça ne sert à rien d'avoir une excellente armée dans un pays qui ne l'est pas autant.

L'armée irakienne a été dépassée par un certain nombre de choses en particulier par la déroute du pays.

Mme Cheryl Gallant: L'EI perd du terrain, mais cela ne signifie pas que les idéologies qui ont mené à la création de cet infâme groupe ont disparu. Au contraire, bon nombre des cellules et des dirigeants du groupe sont passés dans la clandestinité et se sont mélangés à la société civile, comme vous l'avez mentionné. De quelle façon le Canada prépare-t-il l'armée irakienne en ce qui concerne les tactiques de contre-terrorisme et les mesures anti-insurrectionnelles qui seront requises pour détruire de façon permanente l'EI?

Gén Jonathan Vance: Encore une fois, c'est une excellente question.

La destruction permanente de l'EI en tant qu'organisation militaire et son éradication complète ont peu de chance de se produire. Je crois qu'il y aura toujours des personnes désabusées qui voudront commettre des crimes contre leur État. Cependant, en tant que force organisée crédible et à même de provoquer la chute d'un gouvernement ou encore de causer des préjudices à un État... Je crois que nous sommes en voie d'y arriver.

C'est un enjeu plus grave qui déborde les frontières de l'Irak. Il touche l'Irak et la Syrie. Le phénomène de l'EI s'est élargi et continue de le faire, et le groupe a fait des petits, si je peux m'exprimer ainsi, un peu partout dans le monde.

Ce n'est pas avec la force militaire qu'on s'attaquera à l'idéologie et qu'on la vaincra. Les forces militaires peuvent aider à établir les conditions. Nous pouvons recueillir des renseignements. Au besoin, nous pouvons avoir recours à la force pour mettre fin à des activités et à des gestes posés par un autre groupe armé. Il s'agit vraiment, en fait, d'établir les cadres juridiques et politiques et de soutenir les pays qui tombent ou qui sont tombés en déroute et qui perdent le contrôle de leurs frontières, ce qui crée des régions non gouvernées permettant à des organisations comme l'EI de prospérer.

C'est quelque chose que nous faisons activement dans le monde entier, et pas seulement en Irak. Nous renforçons les capacités dans le monde entier. Nous participons à des activités de collecte de renseignements. Nous travaillons en collaboration avec les ministères gouvernementaux pour soutenir les gouvernements et nous assurer qu'ils ne tombent pas en déroute lorsqu'ils sont confrontés à ces genres de pressions.

(1145)

**Mme Cheryl Gallant:** Y a-t-il une probabilité que nos troupes seront forcées à assumer un rôle de combat actif en Irak dans le cadre de la mission de l'OTAN?

**Gén Jonathan Vance:** Je ne sais pas exactement ce que vous voulez dire par « forcées ».

Permettez-moi d'adopter deux points de vue, ici. Dans un premier temps, nos troupes ne sont jamais forcées à faire quoi que ce soit. Elles reçoivent des ordres, et elles les suivent.

Nos forces se retrouveront-elles dans une situation où elles devront se défendre? Oui. Vont-elles utiliser, dans ces cas-là, des techniques de combat? Oui, c'est ce qu'elles feront. La mission de l'OTAN se transformera-t-elle en mission misant sur des opérations offensives contre Daech? Non. Ce n'est pas le mandat de la mission.

Mme Cheryl Gallant: Nous voyons que la nouvelle mission de l'OTAN cible l'Irak, mais l'El est maintenant à la fois en Syrie et en Irak. Y a-t-il une probabilité que la mission soit élargie pour englober aussi la Syrie? En outre, si des formateurs des Forces armées canadiennes accompagnent les forces qui entrent en Syrie, pourrait-on les suivre de l'autre côté de la frontière?

Gén Jonathan Vance: Absolument pas.

Le président: Je vais devoir vous arrêter ici, général. Vous aurez peut-être le temps de répondre à la question après, mais je dois maintenant céder la parole à Mme Dzerowicz.

Mme Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.): Merci, général Vance, d'être là. Je suis heureuse de vous rencontrer pour la première fois. Je suis une membre assez nouvelle du Comité.

Je crois que ma première question sera peut-être un peu bizarre, mais je suis curieuse.

Dans quelle mesure l'opération IMPACT a-t-elle eu une incidence sur notre relation avec la Turquie, le cas échéant? Je sais que nous avons eu des interactions avec les Kurdes, et je crois que la Turquie les trouve un peu problématiques, alors je voulais tout simplement savoir s'il y a des répercussions pour nous de ce côté-là.

**Gén Jonathan Vance:** C'est intéressant. On m'a très rarement posé cette question-là, mais elle est très bonne.

La Turquie est un allié important du Canada. C'est un allié de l'OTAN, et elle a un point de vue unique et important dans cette région du globe. Elle se trouve dans une région dure où elle doit composer avec des défis difficiles au sein même de ses frontières, et c'est donc une bonne question, à laquelle je suis heureux de répondre.

Je crois que notre relation avec la Turquie s'est renforcée en raison de ce que nous avons fait. Les Kurdes que nous avons formés et qui travaillent en collaboration avec les Peshmergas ne sont pas associés aux Kurdes contre lesquels les Turcs se dressent en raison des actes de terrorisme dont ils sont victimes. J'ai participé à une consultation auprès du chef de la Défense de la Turquie lorsque nous avons établi la portée de la mission, et il n'y voyait pas d'inconvénient.

Mme Julie Dzerowicz: C'est parfait. Merci.

Très récemment, le Comité s'est rendu dans les bureaux des Nations unies. Ce qu'on y a entendu, c'est que, de façon générale, les responsables voyaient d'un très bon oeil le fait que le Canada soutienne à nouveau des opérations de paix, ajoutant que nos contributions sont importantes.

Pouvez-vous faire le point sur ce que nous avons réalisé jusqu'à présent et ce sur quoi nous travaillons sur le plan du réengagement des Forces armées canadiennes auprès des Nations unies?

Gén Jonathan Vance: Je suis mal placé pour vous fournir une réponse complète parce qu'Affaires mondiales Canada et les responsables de notre mission des Nations unies font vraiment beaucoup de travail et soutiennent les Nations unies en tant qu'institution. Les forces armées continuent de fournir des troupes très spécialisées dans le cadre d'un certain nombre de missions des Nations unies, principalement en Afrique, mais aussi au Moyen-Orient. Je crois que nous faisons de l'excellent travail au Mali, en fournissant un actif essentiel; d'excellents Canadiens sont là-bas et fournissent un soutien logistique en matière d'évacuation médicale et d'aviation tactique en soutien à une mission qui en a besoin. C'est quelque chose qui a été très bien accueilli, non seulement par les Nations unies, mais par les États sur lesquels le fardeau a reposé pendant un certain temps, tout comme l'a été le processus de concevoir le concept des promesses intelligentes à même de fournir un certain soutien aux Nations unies tandis que l'organisation tente d'assurer le maintien de cette capacité. Jusqu'à présent, les choses fonctionnent.

Nous avons demandé à un certain nombre d'alliés — dont, évidemment, à la Roumanie — s'ils seraient intéressés. Ils nous ont répondu par l'affirmative. On peut imaginer que, à l'avenir, cette mission bénéficiera du soutien continu des forces très techniques et tout à fait compétentes qui jouent vraiment un rôle habilitant clé dans le cadre de cette mission. Sinon, vous avez entendu le gouvernement s'engager à fournir d'autres capacités d'une force d'intervention rapide, en matière de formation, dans le cadre de l'initiative Elsie.

C'est quelque chose que je veux souligner. Il est important pour les contingents des Nations unies qui participent à des opérations d'être hautement compétents, alors nous allons être en mode formation. Nous sommes encore en train de définir le processus pour déterminer qui ira où. Nous devrons renforcer notre expertise pour les aider, particulièrement en ce qui concerne l'endroit où les opérations seront menées. Malgré tout, le fait de leur enseigner de bonnes compétences militaires et de les soutenir tandis qu'ils tentent d'obtenir un équilibre plus positif entre les sexes au sein de nos forces, ce qui s'est révélé un avantage dans le cadre des opérations des Nations unies, est une ambition pour le Canada, les Forces armées canadiennes, l'initiative Elsie et Affaires mondiales.

Je crois que tout ça, ensemble, explique pourquoi les Nations unies sont très heureuses de voir où nous en sommes.

**●** (1150)

Mme Julie Dzerowicz: Merci.

Le président: Il vous reste environ 45 secondes.

Mme Julie Dzerowicz: C'est correct.

Merci.

Le président: Nous allons passer à M. Martel, s'il vous plaît. [Français]

M. Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC): Bonjour, je suis heureux que vous soyez ici.

L'Irak est plongé dans un conflit depuis près de deux décennies. J'aimerais savoir quel baromètre vous utilisez pour déterminer quand vous retirerez les Forces canadiennes de l'Irak.

**Gén Jonathan Vance:** C'est une question à laquelle il est difficile de répondre.

[Traduction]

Si les conditions sont telles que les Forces canadiennes ne sont plus utiles, je crois qu'un certain nombre de choses l'indiqueraient: le gouvernement irakien en tant que tel, nos alliés et nos partenaires au sein de la coalition et, ce qui est encore plus important selon moi, la volonté du gouvernement canadien. Je continue de surveiller l'opération, la région et les raisons pour lesquelles nous sommes là.

J'espère pouvoir un jour dire que l'Irak a fait assez de progrès et que Daech a perdu assez de terrain pour que nos forces militaires ne soient plus requises là-bas. Nous n'en sommes pas encore là actuellement. Dans un environnement et une région où interviennent tellement de variables, il me serait impossible de cerner une situation où les forces militaires internationales ne seraient plus requises ou, plus précisément, où les Forces armées canadiennes ne seraient plus nécessaires. Ce serait pure spéculation.

[Français]

**M. Richard Martel:** Croyez-vous que le climat en Irak, se soit beaucoup amélioré? En effet, on sait qu'il y a toujours une pression forte pour qu'ils reprennent le contrôle de ce pays.

Bien sûr, nous essayons de maintenir une certaine stabilité en fournissant de l'aide, mais on sait qu'à l'interne, l'adversaire tente toujours de reprendre le contrôle du pays.

Comment nos troupes gèrent-elles cette situation? Est-ce que la tension pour reprendre le contrôle du pays est palpable ou le climat est quand même assez constant?

[Traduction]

#### Gén Jonathan Vance: Merci, monsieur.

Vu là où nous en sommes dans le conflit à l'heure actuelle, je crois que la tension et la résurgence potentielle de Daech sont bien réelles. Ce que j'essaie de dire, c'est que nous ne pouvons pas présumer de quoi que ce soit lorsqu'il est question de Daech. L'organisation essaiera et essaie de se remettre sur pied. Elle pourrait réémerger. C'est peu probable dans la situation actuelle, mais c'est une possibilité. Même si elle ne réussit pas, elle pourrait causer du dommage et des préjudices et susciter la peur au sein de la population dans ses efforts pour y arriver.

Quand vous parlez de climat, ce que je constate, c'est un gouvernement qui tente d'être le plus inclusif possible, y compris dans sa façon de nommer les ministres. Le secret sera — et je ne suis pas un expert en matière de gouvernance d'un quelconque État, encore moins en Irak — de s'assurer que les griefs formulés par un segment de la population sont pris en considération et que ce qu'on pourrait appeler « le bon ordre et le bon gouvernement » s'enracinent à l'échelle du pays, y compris en intégrant toutes les composantes ethniques. Les Irakiens doivent aussi veiller à la présence de toutes les choses que nous présumons faire partie d'un bon ordre et d'un bon gouvernement: une force policière qui se conduit bien, une armée qui se comporte bien et qui est professionnelle, un système judiciaire et cette exigence de bonne conduite doit inclure les ministres du gouvernement. Je crois que c'est là l'ambition du gouvernement irakien. C'est ce que je constate.

Selon moi, on est à l'étape où cette ambition doit être soutenue. C'est la raison pour laquelle le gouvernement demande du soutien pour y arriver. Reste à voir à quel point tout ça pourra être mis en oeuvre sans heurts, dans quelle mesure la mise en oeuvre sera un succès, mais je crois qu'on a une très bonne raison de dire que, à cet égard, la situation est positive.

**●** (1155)

[Français]

M. Richard Martel: Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Monsieur Wrzesnewskyj.

M. Borys Wrzesnewskyj (Etobicoke-Centre, Lib.): Merci, monsieur le président.

Général Vance, je suis toujours heureux de vous voir. Votre présence est toujours très instructive. De plus, je vous remercie pour l'ensemble de votre service.

Général, dans votre déclaration préliminaire, vous avez parlé des 98 % du territoire où Daech a perdu son contrôle. Je suis curieux au sujet des 2 % restants. Pouvez-vous, peut-être, nous fournir des précisions? Veut-on parler des genres de petites enclaves de réémergence, comme un village qui est repris ici ou là plutôt qu'une zone en tant que telle qui est contrôlée par Daech?

Gén Jonathan Vance: Je reconnais que c'est une façon un peu inexacte de décrire ce qui s'est passé. L'El existe, Daech existe avec une certaine structure, une taille très restreinte, et ce groupe contrôle des petits territoires dans la vallée de l'Euphrate, et on est quasiment en Syrie. En tant que phénomène, le groupe a perdu presque tout, et certaines opérations de nettoyage sont en cours, en grande partie à l'extérieur de l'Irak.

#### M. Borys Wrzesnewskyj: Merci.

La liste des crimes contre l'humanité commis pas Daech est longue, mais le crime qui est probablement le plus horrible, c'est le génocide contre les Yézidis. Dans votre déclaration préliminaire, vous avez parlé des gens qui retournent chez eux.

Quelle est la situation de sécurité dans le territoire traditionnel des Yézidis? Y a-t-il des mesures de sécurité spéciales dans cette région, vu ce que Daech a fait un peu partout dans la région?

Gén Jonathan Vance: Une bonne partie de tout ça s'est passé dans la zone frontalière entre l'Irak et la Syrie. Je connais et je comprends le conflit en Irak, je comprends aussi le conflit en Syrie, mais pour ce qui est de nos opérations en Irak, nous ne prenons pas de mesures spéciales. Nous prenons toutes les mesures nécessaires dans la région où nous oeuvrons pour soutenir les forces de sécurité irakiennes et les aider à maintenir la sécurité. C'est quelque chose qui est fait par d'autres personnes, y compris d'autres alliés et aussi ceux dans le territoire des Yézidis.

M. Borys Wrzesnewskyj: Général, un certain nombre de membres du Comité, et moi-même, avons eu l'occasion de rendre visite à nos troupes en Ukraine. Nous participons à l'Opération UNIFIER. Nous sommes très fiers du travail qu'elles font là-bas. L'Ukraine est un allié de l'OTAN à bien des égards. Le pays fait aujourd'hui partie des forces du Bouclier de l'OTAN contre l'agression russe envers l'Occident démocratique libéral.

Il est intéressant de noter que, lorsque nous avons rencontré des officiers canadiens — et nous étions fiers de l'instruction qu'ils dispensaient aux forces armées ukrainiennes —, nous avons entendu, encore et encore, à quel point ils apprenaient également. Comme il s'agit d'une forme de guerre très différente qui se déroule dans l'Ast

de l'Ukraine, dans la région du Donbass, j'ai cru comprendre qu'un grand nombre des enseignements tirés sont appliqués à notre leadership au sein du groupement tactique multinational en Lettonie. Je me demandais si vous aimeriez présenter des observations sur ce que nous apprenons et sur la façon dont nous appliquons ces leçons en Lettonie.

**(1200)** 

**Gén Jonathan Vance:** Nous sommes également fiers de la mission. Je pense que nous avons réagi très rapidement et que nous avons mis les bons soldats sur le terrain afin de faire la bonne chose au bon moment. Je pense que nous continuons à faire évoluer cette mission, en veillant à répondre au mieux aux besoins en instruction des forces ukrainiennes. Je suis fier d'elles aussi, monsieur, et merci de l'avoir mentionné.

Je ne pense pas que ce soit un postulat, mais vous avez dit une chose que je ne peux tout simplement pas laisser passer, car elle est d'une importance déterminante. Le pays est un partenaire de l'OTAN, non pas un allié. Cette précision n'a peut-être pas beaucoup d'importance pour certaines personnes, mais je dois vous dire que cela signifie beaucoup lorsque vous abordez les particularités du recours à la force militaire.

Cela dit, le pays s'est très bien acquitté de ses responsabilités et, en raison de son emplacement géographique, je comprends parfaitement ce que vous entendez par là: il se trouve effectivement sur le flanc est de l'alliance, et selon moi, c'est l'une des raisons pour lesquelles le Canada l'appuie sans réserve.

L'Ukraine et ses forces doivent continuer à évoluer, et je pense que nous en avons tiré des enseignements. L'une des grandes choses qui se produisent lorsque vous avez le privilège de travailler avec d'autres forces dans le cadre d'un rôle de formation, de conseil et d'aide, c'est que ce n'est pas à sens unique. Vous en apprenez davantage sur leur culture, sur ce qui les préoccupe et vous en apprenez un peu plus sur ce à quoi elles font face. Nous avons en effet beaucoup appris d'elles.

Merci.

#### M. Borys Wrzesnewskyj: Merci.

Le président: La dernière question officielle du deuxième tour revient à la députée Blaney.

Mme Rachel Blaney: Merci, monsieur le président.

J'écoutais tous ces échanges. Je sais une chose dans le travail que j'ai accompli au sein de l'AP de l'OTAN: il y a beaucoup de discussions sur les extrémistes, les idéologies, les défis qu'ils présentent pour les différents pays et sur la façon dont nous travaillons en collaboration pour aborder ces questions. Je pense que c'est certainement une orientation dont toutes les forces militaires doivent tenir compte.

Je regarde également l'évolution du climat et son incidence sur nos forces ici, chez nous. Je sais que le recrutement et la capacité d'attirer des gens au sein des Forces armées canadiennes continuent d'être un sujet sur lequel nous travaillons. Nous souhaitons voir un élargissement de la diversité. Dans ce contexte des conséquences sur le plan international, mais également sur la collectivité locale et le pays, je voudrais savoir si vous pourriez parler un peu du recrutement, sur le plan de la diversité, et de la façon dont nous pouvons, en tant que Forces armées canadiennes, attirer des gens. Que devons-nous changer dans les systèmes en place qui nous permettront d'être plus inclusifs et plus intéressants?

**Gén Jonathan Vance:** Je pensais que c'était une série de questions de 5 minutes et non de 45 minutes.

Le président: C'est une série d'interventions de trois minutes.

**Gén Jonathan Vance:** Je vais y aller rapidement. Vous avez soulevé beaucoup de points, et tout ce que vous venez de dire, ce sont des choses à l'égard desquelles je suis fermement engagé. J'aimerais beaucoup vous donner une réponse plus complète, et peutêtre que nous pourrons le faire une autre fois.

Ce que je dirai, tout d'abord, c'est que notre recrutement se passe bien. Nous avons connu une croissance nette dans les forces armées depuis 2015, et il nous manque 600 militaires compte tenu de notre plafond salarial. Avant, il nous en manquait quelques milliers. Le recrutement se passe bien, et le maintien en poste, encore mieux. Toutefois, nous ne sommes pas là où nous voulons être, car nous devons augmenter nos forces. Nous avons le mandat de faire croître les forces armées, et nous devons parvenir à un rythme de croissance rapide.

Mon travail consiste à veiller, selon un horizon stratégique, à la compétence des forces armées et à la pertinence de cet instrument pour le gouvernement du Canada dans les conflits à venir. Les forces armées sont comme elles sont aujourd'hui. Mon équipe et moi-même gérons au mieux les problèmes d'aujourd'hui face aux changements que nous devons apporter.

Nous devons attirer et recruter dans un segment plus large de la société canadienne. Nous voulons la diversité pas simplement par souci de diversité. Nous voulons être en mesure de tirer pleinement parti du contexte concurrentiel dans lequel nous voulons ce qu'il y a de mieux, qu'il s'agisse d'aptitudes physiques, mentales ou autres. Nous voulons choisir parmi le meilleur de ce que les Canadiens ont à offrir afin de pouvoir déployer ces atouts dans les conflits de l'avenir. Je consacre énormément de temps à la création de conditions, à la mise en place de conditions pour que les forces armées soient capables de bien s'acquitter de leurs tâches dans les 20 à 50 prochaines années. Il s'agit essentiellement d'attirer un segment plus large de la population canadienne — l'ensemble de la population canadienne — et de lui plaire.

Nous devons être en mesure de mener les combats à venir. Cela signifie un nouvel ensemble de compétences. Je l'ai déjà dit. Ce ne sera pas simplement l'ancien style militaire appliqué aux militaires. Nous devons être compétents dans le cyberespace. Nous devons être compétents dans l'espace de l'information. Nous devons être compétents dans toutes sortes de capacités techniques pour triompher à l'avenir. Il s'agit d'être crédible en tant que force de combat future.

**(1205)** 

Mme Rachel Blaney: Merci.

Le président: Merci, général. Je crois que nus avons jusqu'à la fin de l'heure, et j'ai quatre députés: M. Spengemann, M. Bezan, M. Fisher et Mme Gallant. Nous sommes en mesure d'allouer à chacun cinq minutes.

Je vais commencer par le député Spengemann pour cinq minutes, s'il vous plaît.

M. Sven Spengemann (Mississauga—Lakeshore, Lib.): Monsieur le président, merci beaucoup.

Général Vance, je suis ravi de me trouver en votre compagnie. Merci de votre service, et, par votre intermédiaire, j'aimerais remercier tous les membres des Forces canadiennes de leur travail et leur service exceptionnels.

L'opération IMPACT est une mission sur laquelle le Comité s'est penché dès le début du présent mandat parlementaire. L'Irak est un cas qui me tient à coeur, car j'ai eu la chance de servir pendant un peu moins de sept ans au sein de l'aile politique de la mission des NU dans ce pays. À l'époque, nous nous sommes notamment penchés sur la question du statut de Kirkouk, dans le Nord de l'Irak. Comme nous le savons tous, nous entretenons des relations très étroites avec le Nord de l'Irak, que ce soit dans le commerce, la culture ou un autre domaine.

Je me demande si vous pouvez nous donner vos impressions sur l'évolution actuelle des relations entre le gouvernement fédéral de l'Irak et la région du Kurdistan. Voyez-vous des aspects à risque? À un moment donné, le risque de tensions militaires entre le centre fédéral et la région du Kurdistan était accru. Je pense que cela a sensiblement diminué, mais j'aimerais connaître votre opinion à ce sujet.

Ensuite, si vous pouviez avoir une perspective régionale sur ce point de vue de la sécurité militaire, comment envisagez-vous la nation kurde, ses aspirations et ses projets en 2018?

**Gén Jonathan Vance:** Je pense que je commencerais par dire qu'il serait hautement inapproprié pour moi de commenter les détails de ce que le gouvernement irakien devrait faire ou des positions qu'il devrait adopter en ce qui concerne l'une des minorités ethniques de son pays.

Je peux cependant dire que, selon moi, le secret du succès que nous avons vu ailleurs dans le monde réside dans l'inclusion et le respect des minorités ethniques. Je suis un simple soldat d'infanterie. « Bien diriger le pays » est facile à dire, mais difficile à faire, et je le comprends. Je ne suis en aucun cas qualifié pour vous présenter les tenants et les aboutissants. Je suis réconforté par le fait que la confrontation militaire qui semblait imminente dans le cas de Kirkouk ne se soit pas produite, car une fonction de désescalade interne s'est déroulée en Irak, dans la région du Kurdistan. C'est un très bon signe.

Je pense maintenant que tout tient à l'habileté avec laquelle vous gérez cette fédération, cette confédération, ce rassemblement de peuples et l'accès approprié au pétrole ou aux richesses du pays. Comment est-ce géré? Ce n'est pas à moi de le dire et de donner des conseils, mais notre objectif est de veiller à ce que tout se déroule dans un environnement aussi pacifique et sûr que possible, à l'abri de la menace de toute résurgence ou acte incontrôlable d'un élément de Daech

M. Sven Spengemann: Je tiens à vous remercier d'avoir exprimé ces sentiments et de les avoir déclarés officiellement. Je pense que les forces alliées et la communauté internationale s'en font largement l'écho.

Ma deuxième question porte sur les opérations de lutte contre le terrorisme en Irak, dans la mesure où nous avons participé à un rôle de formation et d'aide. C'est une question de dimensions régionales des entités terroristes, comme Daech. Autrement dit, si l'on mène des opérations dans le pays X, il y a un risque élevé que des éléments terroristes soient déplacés dans d'autres régions. Nous l'avons entendu à propos de la Libye, puis des pays du G5 Sahel.

Du point de vue militaire canadien, pouvez-vous nous donner votre opinion sur ce que cela suppose, en ce qui concerne la planification stratégique des opérations au Moyen-Orient?

Gén Jonathan Vance: Je dirais que c'est une excellente question. En fait, il n'y a pas que le Moyen-Orient. C'est un phénomène mondial; sur le plan militaire, et certainement au niveau politique — M. Bezan a mentionné les discussions qui se déroulent aujourd'hui au lac Meech —, nous nous inquiétons donc de plus en plus de la propagation du phénomène et de la possibilité de mettre en place un soutien militaire approprié, car il ne s'agit pas d'une responsabilité militaire; ces agences et gouvernements sont chargés de contrer la menace extrémiste violente qui émerge dans le monde entier.

Que ce soit en Malaisie, aux Philippines, dans le Sinaï, en Irak et en Syrie, dans le Caucase, dans les Balkans ou encore là où ces extrémistes violents souhaitent migrer, nous devons expliquer le phénomène, car il peut se déplacer davantage. Nous ne sommes pas à l'abri; je suis donc préoccupé par la protection des Canadiens et la protection de nos missions.

#### **●** (1210)

M. Sven Spengemann: Il me reste très peu de temps, alors je vais peut-être terminer sur une question à laquelle on peut répondre oui ou non

Du point de vue de la planification militaire canadienne, les causes profondes du terrorisme sont-elles pertinentes de quelque manière que ce soit?

Gén Jonathan Vance: Oui.

M. Sven Spengemann: C'est utile.

Merci, monsieur le président.

Le président: Parfaite synchronisation.

Député Bezan.

M. James Bezan: Monsieur le président, pour enchaîner, nous parlons de Daech, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, comme le génocide à l'endroit du peuple yézidi.

L'armée a-t-elle tenté de capturer certains de ces dirigeants afin qu'ils puissent être jugés pour les crimes qu'ils ont commis?

**Gén Jonathan Vance:** Certaines forces armées déploient des efforts, pas les nôtres. Nous partageons du renseignement à propos des acteurs sur le champ de bataille, mais nous ne menons aucune action directe contre qui que ce soit.

M. James Bezan: Général, je sais que vous n'aimez pas vous lancer dans des discussions politiques, mais je pense que le seul problème préoccupant pour beaucoup d'entre nous en ce qui concerne l'Irak, c'est l'influence iranienne. Téhéran, bien sûr, est fortement impliqué dans le gouvernement irakien. Nous savons que la force Qods et les dirigeants de la Garde révolutionnaire iranienne font partie intégrante des forces de sécurité irakiennes. Ils fournissent des armes et du matériel ainsi que le commandement et le contrôle aux milices chiites de la région.

Comment en tenez-vous compte dans l'optique des forces armées, vu la nature insidieuse et la menace terroriste que représente l'Iran, et essayez-vous ensuite de collaborer avec le pays pour qu'il puisse se débarrasser de Daech?

Gén Jonathan Vance: C'est une excellente question. Aucun de ces endroits où nous travaillons n'est facile à comprendre, encore moins facile à remettre en état, et c'est probablement pourquoi ils sont aux prises avec le problème au départ. Dans ce cas-ci, il est très clair que l'Iran est un acteur. C'est une partie intéressée, et, dans certains cas, un agent malveillant en Irak.

Cela dit, les PMF, les Forces de mobilisation populaire, et les forces de la milice chiite ont aidé à la destruction de Daech. Nous

n'avons jamais travaillé avec elles, et j'ai donné l'ordre de nous exclure totalement de tout conflit auquel elles étaient mêlées. Nous n'offrons aucune formation, aucun conseil ni aucune aide. Nous n'avons pas offert de soutien au chapitre de la puissance de feu. Nous n'avons rien fait avec ces forces. Cela dit, il appartient au gouvernement de l'Irak, monsieur, de décider de sa relation de confiance. Ce n'est pas à nous de le faire.

Nous offrons une formation, des conseils et une aide dans le cadre de la mission de l'OTAN, et, dans le cadre de la mission actuelle, à Erbil, nous avons affaire à des forces de sécurité irakiennes agréées et approuvées. Je tiens à vous en assurer. Il ne s'agit pas des PMF. Il ne s'agit pas des milices chiites. Ce sont des forces de sécurité irakiennes authentiques, enrôlées et recrutées.

À mon avis, c'est vraiment une question ou un problème que vous, ainsi que d'autres dirigeants politiques et ministères des affaires étrangères devez aborder pour déterminer la position que nous devons adopter à l'avenir afin d'aider l'Irak à devenir le pays qu'il veut être.

**M. James Bezan:** Je suis bien conscient de la situation délicate dans laquelle vous vous trouvez en tant que commandant lorsque vient le moment de plonger dans ces discussions politiques.

Nous avons parlé de la réunion qui se déroule actuellement au lac Meech. Quelle est l'échéance ferme en ce moment dans l'opération IMPACT actuelle? Quand se termine-t-elle si elle n'est pas renouvelée?

Gén Jonathan Vance: C'est le 31 mars, monsieur.

M. James Bezan: La discussion d'aujourd'hui portera-t-elle sur une stratégie de sortie ou un retrait des forces en Irak?

**Gén Jonathan Vance:** Les discussions d'aujourd'hui sont confidentielles, monsieur. Les participants font le point sur la question; ils tentent d'en venir à un consensus et d'obtenir des points de vue, au niveau du ministre de la Défense, sur ce qui doit être fait et ce qui pourrait peut-être être fait à l'avenir.

**M. James Bezan:** D'après ce qui se passe sur le terrain aujourd'hui, quelle est l'ampleur des combats quotidiennement? Nous n'entendons pas beaucoup de nouvelles en provenance de l'Irak ces jours-ci.

Vous avez dit que 98 % du pays est actuellement sous le contrôle du gouvernement irakien. Existe-t-il une pression importante pour libérer les 2 % restants du pays et maintenir ensuite la situation pendant que l'on sécurise les frontières afin que l'insurrection reste à l'extérieur du pays?

## Gén Jonathan Vance: Oui, monsieur.

Je dirais que, tous les jours, il y a très peu de combats, pratiquement aucun. Ce chiffre de 2 % — je pense, comme je l'ai dit plus tôt, je l'avoue — est peut-être un peu révélateur de quelques petites poches de résistance qui se trouvent dans la vallée du fleuve Euphrate, la rive nord, et très peu en Irak.

L'Irak n'est pas à l'abri des crises occasionnelles que vous et moi considérerions probablement comme des activités criminelles, ou, comme l'a mentionné Mme Gallant, de type insurrectionnel, mais ce n'est pas un conflit ouvert organisé.

#### ● (1215)

**M. James Bezan:** Ma dernière question concerne la force opérationnelle aérienne. Combien de militaires sont là-bas? Est-elle toujours située au Koweït ou soutient-elle maintenant les Griffons, principalement, en Irak même?

**Gén Jonathan Vance:** Tous les appareils qui volent en Irak se concentrent sur trois endroits. Il y a Erbil. Il y aura Bagdad, où se trouve la mission de formation de l'OTAN, et nous volons à partir du Koweït avec le plus gros aéronef à voilure fixe. Toutes ces troupes comptent moins de 850 militaires au total.

M. James Bezan: Merci.Le président: Merci.Monsieur Fisher.

M. Darren Fisher: Merci, monsieur le président.

Général, les Forces armées canadiennes ont déjà mis en oeuvre un certain nombre d'initiatives dans le cadre de la politique « Protection, Sécurité, Engagement ». Nous avons amélioré les allégements fiscaux accordés aux membres qui participent à des opérations internationales

Comment ces mesures permettent-elles de mettre au premier plan nos femmes et nos hommes qui portent l'uniforme lorsqu'il s'agit d'appuyer nos forces armées?

**Gén Jonathan Vance:** Encore une fois, c'est un vaste domaine. La politique de défense en ce qui concerne nos gens est imposante. Le premier chapitre porte sur eux, comme vous le savez.

Je pense que la meilleure façon de répondre à cela... Je suis très heureux de l'allégement fiscal. Il a éliminé la nécessité de faire la distinction entre les missions. Il visait à indemniser les personnes qui étaient loin de chez elles, compte tenu d'un risque supplémentaire.

Je suis ravi de voir où nous en sommes rendus. Vous êtes déployés, vous participez à une opération nommée que nous avons conçue et vous êtes libérés de tout impôt. Je pense que c'est formidable et que c'est une bonne chose pour les troupes. J'aime tout ce qui est une bonne chose pour les troupes.

M. Darren Fisher: Y a-t-il d'autres initiatives que vous souhaitez...?

Gén Jonathan Vance: Il y en a. De manière générale, je pense que nous devons être très conscients lorsque nous prenons des décisions, qu'il s'agisse d'années de vache maigre, où les budgets sont réduits, ou d'années de vaches grasses, lorsque les budgets sont augmentés, en vue d'indemniser d'abord les personnes. Nous ne l'avons pas toujours fait.

Nous avons tenté de maintenir un équilibre afin de garantir un rendement opérationnel, ce qui est une bonne chose. Personne n'a jamais pris de mauvaise décision, mais les décisions prises au fil du temps amenuisent graduellement le soutien offert aux personnes. Le système médical — vous coupez un peu ici. Le système de gestion du personnel — vous coupez un peu ici.

Peu à peu, au terme de notre travail visant à fournir des conseils au ministre à propos de la politique de défense, j'en étais résolument arrivé à la conclusion que nous avions trop fragilisé la politique. Nous avions des processus en place qui étaient conçus en grande partie pour atteindre un équilibre au point où ils étaient parfois injustes pour les personnes. Les mesures qui visaient à réaliser des économies et tout ce langage bureaucratique ont fini par vouloir dire que ce sont les soldats qui allaient écoper. Cela n'a jamais été voulu, personne ne le fait jamais exprès, et aucune action individuelle n'est en cause. Je ne blâme personne.

Cependant, je pense qu'il est juste de dire que, si nous regardons en arrière, le pouvoir et le soutien dont nous disposons pour venir en aide à nos gens et leurs familles se sont érodés. Je pense que nous devons d'abord payer cela — le ministre le pense certainement —, et c'est à cela que tient la politique. De l'examen de la rémunération et

des avantages à la gestion de votre carrière, en passant par le type de cheminement de carrière que vous pouvez avoir, tout cela... je pense que nous devons nous assurer que notre capital humain se porte bien avant de commencer à l'utiliser. Comme le font les militaires, vous employez des personnes pour accomplir des choses. Assurons-nous qu'elles sont bien avant de le faire.

Grâce à cette politique, je pense être en mesure de mettre un peu plus l'accent sur les personnes et leur famille, du moins selon un équilibre que je considérerais moins préjudiciable par rapport à d'autres choses que nous pourrions faire en ce qui concerne les opérations et l'approvisionnement, et tout le reste.

M. Darren Fisher: C'est une excellente nouvelle.

Nous venons de parler de relations — avec la Turquie et des choses du genre. Quelles relations les FAC entretiennent-elles avec les Kurdes actuellement?

(1220)

**Gén Jonathan Vance:** De très bonnes relations. Nous vivons à Erbil

M. Darren Fisher: C'est très bien.

J'ai terminé. Merci.

Le président: Madame Gallant.

Mme Cheryl Gallant: Merci.

Depuis près de deux décennies, l'Irak est plongé dans un conflit. Quel baromètre les Forces armées canadiennes utilisent-elles pour déterminer à quel moment il faut retirer des forces canadiennes de l'Irak? Serait-ce quand la paix sera rétablie?

Gén Jonathan Vance: La coalition a recours à diverses mesures du rendement, et celles-ci seront utilisées par la mission de l'OTAN, afin de déterminer la voracité et la capacité des forces armées irakiennes. Ces aspects seront pris en considération. Le gouvernement irakien prend également des décisions. Je pense que le gouvernement irakien aura le dernier mot lorsqu'il pensera que l'Irak a suffisamment progressé et n'a plus besoin du soutien de la communauté internationale. Je ne sais pas quel baromètre il utilisera, mais l'un des facteurs sera certainement l'existence ou l'absence d'une menace immédiate de Daech. En l'absence de menace immédiate de Daech, quelle est la menace résiduelle, et l'Irak aurat-il la capacité de faire face à cette menace résiduelle?

**Mme Cheryl Gallant:** Parmi les 2 500 personnes qui ont été soignées par les équipes médicales et dentaires, quelle est la répartition entre la population nationale et les troupes — nos soldats et d'autres — qui ont peut-être été soignés là-bas?

**Gén Jonathan Vance:** Un très petit nombre de ces 2 500 personnes sont nos soldats, mais toute personne soignée par ces équipes, même pour une maladie mineure dont on se remet rapidement et pour laquelle aucun médicament n'est requis, serait comptabilisée. Nos troupes en faisaient partie. Toutefois, nous ne soignons pas la population civile, en règle générale. Nous soignons les militaires.

Mme Cheryl Gallant: Quand nos militaires se préparent à quitter le théâtre des opérations, vont-ils à ce lieu de décompression que nous avons prévu pour nos troupes qui quittent l'Afghanistan?

**Gén Jonathan Vance:** Non, ils n'y vont pas, pas pour cette mission.

Mme Cheryl Gallant: Général, vous avez dit à quel point les troupes des Forces armées canadiennes sont fières de participer aux opérations nationales. Un certain nombre de soldats ont été chargés d'installer des tentes à des points de passage illégaux des États-Unis vers le Canada. J'ai consulté le rapport du directeur parlementaire du budget, mais je n'ai pu trouver de poste pour le coût des militaires. Avez-vous une idée du montant? Sinon, pourriez-vous le transmettre au Comité à un autre moment avant la fin de l'année?

Gén Jonathan Vance: Oui, madame, j'en prends note.

Mme Cheryl Gallant: Merci.

Le président: Général Vance, merci beaucoup d'être venu aujourd'hui.

Dans le cadre de cette 42<sup>e</sup> législature, le Comité s'est rendu au Pentagone, à Washington D.C., au QG du NORAD à Colorado

Springs, au QG de l'OTAN à Bruxelles, au groupement de la PAR, la présence avancée renforcée de l'OTAN, en Lettonie, et en Ukraine. Sans aucun doute, partout où le Comité s'est rendu, nous n'avons entendu que des commentaires positifs et des éloges à l'endroit des Forces armées canadiennes. Je veux vous en faire part.

Je vous remercie d'être venu aujourd'hui. Merci de votre leadership et merci de votre service pour le Canada.

Gén Jonathan Vance: Merci, monsieur.

Je vous remercie tous de ce que vous faites.

Le président: Merci.

Nous suspendons la séance.

[La séance se poursuit à huis clos.]

#### Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

## PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur cellesci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

#### SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : http://www.noscommunes.ca

Also available on the House of Commons website at the following address: http://www.ourcommons.ca